



Animateur maisons des enfants (F/H/X)

L'employeur

La Ville de Bruxelles emploie environ 4 000 personnes et gère également un vaste réseau d'enseignement. La Ville est ainsi l'un des plus grands employeurs de la Région bruxelloise. Et pourtant, chez nous, vous n'êtes pas un numéro ! Notre engagement quotidien pour la Ville nous permet de nous sentir tous en lien. Ensemble, nous nous engageons pour les milliers de personnes qui vivent, visitent et travaillent dans notre capitale !

Le Département Culture, Jeunesse et Sports de la Ville de Bruxelles a pour rôle, par le biais d'activités multiples et diversifiées, de viser à l'épanouissement intellectuel, culturel, artistique, social et physique des citoyens et citoyennes.

Au sein du département, le **Service Jeunesse** anime des Maisons des Enfants, soutient et organise des activités éducatives, d'intégration et de cohésion sociale et propose des activités de vacances pour les enfants de la Ville. Les Maisons des Enfants ont pour mission de développer la socialisation et l'autonomie de l'enfant, de le sensibiliser à son environnement social, culturel, scientifique,... Les activités ludiques qu'elles organisent ont pour but d'aiguiser la curiosité naturelle et le sens critique des enfants.

Fonction

Vous mettez en place des projets, des activités pour les enfants de 6 à 12 ans fréquentant les Maisons des Enfants.

- Vous accueillez les parents et les enfants
- Vous organisez et gérez l'aspect matériel des projets réalisés
- Vous coordonnez des projets / activités : budget, planification, réservations, affectation des locaux et des équipements
- Vous établissez le planning d'activités, gérez les inscriptions et les présences
- Vous concevez et conduisez des projets en concertation avec l'équipe et les responsables
- Vous préparez, animez des activités péda-go-ludiques à destination des enfants de 6 à 12 ans qui fréquentent les maisons des enfants du service de la jeunesse

Profil

Vous êtes titulaire d'un **certificat de l'enseignement secondaire supérieur** dans le **domaine de l'animation** ou un autre CESS complété d'un **brevet d'animation**.

Ou vous remplissez les conditions de mobilité interne pour une fonction de niveau C ou promotion pour une fonction dans le grade d'assistant.

Si vous avez obtenu votre diplôme à l'étranger, sauf exceptions, une déclaration d'équivalence délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles est obligatoire (<http://www.equivalences.cfwb.be/index.php?id=travaillerenbelgique>)

- Vous avez de l'expérience dans l'animation de groupes d'enfants âgés de 6 à 12 ans et dans la réalisation de projets pédagogiques
- **Vous êtes flexible : horaire du matin et soir (du mardi au samedi de 12h à 19h30 hors vacances scolaire et du lundi au vendredi de 10h à 18h durant les vacances scolaires)**
- Vous savez gérer les conflits et apaiser les tensions au sein d'un groupe
- Vous avez un esprit créatif (jeux, bricolage...) et possédez des techniques d'animation éprouvées
- Vous travaillez aisément en collaboration avec les membres de l'équipe pour atteindre les objectifs communs
- Vous êtes persévérant et patient avec les enfants, votre attitude est résolument axée sur les résultats

Offre

- Un contrat de remplacement à temps plein.
- Salaire mensuel brut : minimum **2683,24** euros (qui peut être supérieur compte tenu de la valorisation des expériences professionnelles antérieures, de la situation familiale ainsi que de la réussite de l'examen linguistique). Vous pouvez obtenir une estimation de votre salaire via notre outil de [calcul de salaire en ligne](#)
- Une allocation de fin d'année et un pécule de vacances.
- **Des chèques repas** (8€, dont 6.91€ à charge de la Ville de Bruxelles).
- **Profitez de 36,5 jours de congés**, 4 jours de congés fixés par la Ville et 10 jours fériés légaux
- Possibilité d'une **assurance hospitalisation** à des tarifs avantageux et la prise en charge du **ticket modérateur** par la Ville pour les soins médicaux, pour vous et votre famille au CHU Brugmann, au CHU Saint-Pierre, à l'Institut Jules Bordet et à l'HUDERF (Hôpital universitaire des Enfants Reine Fabiola).
- **Plan de pension** pour les non statutaires à hauteur de 3% du traitement brut
- La Ville de Bruxelles répond à vos besoins de développement professionnel en vous offrant des **formations** régulières.
- Nos lieux de travail sont facilement accessibles en transports en commun et l'**abonnement STIB est remboursé à 100%**, il y a également une intervention dans les frais de transport (SNCB, De Lijn, TEC, vélo).

PROCEDURE DE SELECTION

Envoyez-nous votre candidature pour le **07/06/2026** au plus tard (curriculum vitae + lettre de motivation + copie du diplôme requis). Les candidatures incomplètes (n'incluant pas tous les documents requis) ne seront pas prises en considération. Une première sélection sera réalisée sur base du cv et de la lettre de motivation. Les personnes correspondant au profil seront conviées par téléphone à des tests de sélection informatisés et à un entretien de sélection. Celui-ci se déroulera devant un comité de sélection et portera sur la motivation, les compétences comportementales et les compétences techniques.

La Ville de Bruxelles sélectionne les candidatures sur base des compétences et ne fait pas de distinction d'âge, de sexe, d'origine ethnique, de croyance, de handicap ou de nationalité. Nous encourageons les personnes en situation de handicap à postuler. Nous tiendrons compte des éventuelles adaptations nécessaires tant en ce qui concerne la procédure de recrutement que de l'intégration au sein de l'administration.

[Postulez Maintenant](#)